



## Les décisions prises lors de la 41<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI favoriseront le rétablissement, l'amélioration et la résilience du système de transport aérien

*Publication immédiate*

**Montréal, le 7 octobre 2022** – Les principales répercussions de la pandémie de COVID-19 sur le transport aérien mondial ont été abordées dans plusieurs décisions-clefs adoptées lors de la 41<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'OACI dans le domaine de la facilitation du transport aérien.

La réunion triennale s'est achevée aujourd'hui, au siège de l'OACI, sur les derniers efforts déployés par les États membres pour parvenir à un consensus diplomatique sur le budget et le programme de travail de l'Organisation tout en mettant l'accent sur les priorités-clefs pour les trois années à venir.

« Les accords conclus par les États en matière de facilitation du transport aérien tiennent compte des résultats de la Conférence de haut niveau de l'OACI sur la COVID-19, notamment des recommandations relatives à la mise en place nécessaire d'une expérience passager numérique sans contact, appuyée par les nouvelles dispositions de l'OACI en matière de santé publique », a déclaré le Président du Conseil de l'OACI, M. Salvatore Sciacchitano.

Les États sont convenus de promouvoir l'adoption mondiale de certificats sanitaires interopérables à l'échelle internationale présentant les caractéristiques de vérification du cachet numérique visible pour supports sans contrainte d'espace (VDS-NC) de l'OACI.

Les États ont également appuyé la liste de contrôle sanitaire de l'OACI, qui permet aux États et aux parties prenantes du secteur de l'aviation d'authentifier de manière efficace et sécurisée les certificats de vaccination et les résultats de tests des voyageurs, dans le cadre des efforts de protection de la santé et de maintien de la sécurité en cas d'urgence sanitaire publique touchant le transport aérien.

Les États ont en outre approuvé l'élaboration d'une nouvelle stratégie par l'OACI pour que le monde soit mieux préparé aux futures urgences de santé publique, notamment par le biais de l'Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA). L'accent a été mis sur cette stratégie afin de disposer d'un cadre et d'un mécanisme de gestion des crises au niveau international.

Il a été noté que le Plan pour la sûreté de l'aviation dans le monde (GASeP) de l'OACI et sa feuille de route permettaient d'encadrer et d'orienter les États dans leurs efforts visant à rendre plus efficace la sûreté de l'aviation mondiale. En parallèle, la nouvelle politique d'appui à la mise en œuvre de l'OACI vient conforter les efforts déployés pour aider les États à appliquer les mesures de sûreté requises en vertu de l'annexe 17 – *Sûreté de l'aviation*.

Les efforts consentis par les États, les groupes régionaux et le secteur aéronautique pour mettre en œuvre le GASeP et sa feuille de route ont été particulièrement salués pendant l'Assemblée. Les participants sont par ailleurs convenus qu'il était nécessaire de mettre à jour le Plan afin d'insister davantage sur les facteurs humains, la performance et la professionnalisation du personnel de l'aviation.

En outre, les États ont décidé d'adopter et de mettre en œuvre les recommandations formulées lors du [colloque de l'OACI sur l'assistance aux victimes d'accidents d'aviation et à leurs familles](#) organisé l'an dernier.

Enfin, l'Assemblée a permis d'adopter une déclaration sur la facilitation du transport aérien illustrant l'engagement mondial à faciliter une reprise sûre et efficace de l'aviation après la pandémie de COVID-19 et à rendre l'aviation plus résiliente à l'avenir.



## Ressources pour les rédacteurs

[OACI et sûreté de l'aviation](#)

[OACI et facilitation](#)

[41<sup>e</sup> Assemblée de l'OACI](#)

### À propos de l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un organisme des Nations Unies qui aide 193 pays à coopérer et à partager leur ciel au bénéfice de tous.

Le soutien et la coordination de l'OACI, depuis sa création en 1944, ont aidé les pays à mettre en place, par des moyens techniques et diplomatiques, un réseau unique de liaisons aériennes mondiales rapides et fiables, qui relient les familles, les cultures et les entreprises du monde entier, et qui favorisent la croissance durable et la prospérité économique partout où volent les aéronefs.

À l'aube d'une nouvelle ère de transformation numérique et d'innovations extraordinaires en matière de vol et de propulsion, le transport aérien compte plus que jamais sur le soutien d'experts de l'OACI et les orientations techniques et diplomatiques formulées par l'Organisation pour contribuer à tracer un nouvel avenir prometteur pour l'aviation internationale. L'OACI innove elle-même pour être à la hauteur de cette mission, et diversifie ses partenariats avec les parties prenantes des Nations Unies et d'autres interlocuteurs techniques pour définir une vision mondiale stratégique et mettre en œuvre des solutions durables et efficaces.

### Informations générales :

[communications@icao.int](mailto:communications@icao.int)

Twitter : [@ICAO](#)

### Personne à contacter pour les médias :

**William Raillant-Clark**

Administrateur des communications

[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://linkedin.com/in/raillantclark/)